



Compte rendu Réunion Comité Syndical Séance du 26 août 2015

L'an deux mil quinze, le vingt six août, le comité syndical régulièrement convoqué s'est réuni à la Maison des Jeunes à Avord, sous la présidence de Monsieur Marcel MAZENOUX, Président.

Nombre de membres présents : 7

En exercice : 8

Qui ont pris part aux délibérations : 7

Secrétaire de séance : Monsieur PILLE Jean Pierre

Date de la convocation : 17 août 2015

Présents : Messieurs BLONDEAU Jean Luc, DURAND Denis, LAVAULT Philippe,
MAZENOUX Marcel, PILLE Jean-Pierre
Mesdames BEUTIN Michèle et LEGROS Ghislaine

Absent : Monsieur MARCEL Dominique

Invités présents Messieurs DOUSSET Jean-Paul (Sévry), MOINET Jean (Gron), GRESSIN Christian (Etréchy), BACHELART (Jussy-Champagne)

Le compte rendu de la réunion du 02 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

1 - AVANT PROJET DU HANGAR ET DU BATIMENT ADMINISTRATIF

Monsieur le Président présente l'avant projet réalisé par l'architecte Jean-Paul Martin. Après discussion, deux réserves ont été faites concernant le 2^{ème} WC et la possibilité de manœuvrer pour les semi-remorques.

Après avoir pris en compte ces deux réserves, le comité syndical accepte l'avant projet et autorise le président à signer tous les documents afférents à cette opération (permis de construire, emprunt, marchés publics...).

De plus, une observation a été faite sur l'utilité ou non de clôturer le site.

2 - PLAN DE FINANCEMENT DU HANGAR ET DU BATIMENT ADMINISTRATIF

Après en avoir accepté l'avant projet, le plan de financement s'établit de la manière suivante :

TOTAL :	363 720 € TTC
- DETR	90 930 €
- Ademe	27 040 €
- Emprunt	85 000 €
- TVA	60 620 €
- Autofinancement	100 130 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte ce plan de financement et autorise le président à faire les demandes de subvention et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

3 - DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il convient de modifier les comptes suivants :

Dépenses d'investissement :

2148 Construction sur sol d'autrui : - 300 000 €

2138 Autres constructions : + 354 000 €

2135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions : + 6 000 €

Recettes d'investissement :

1311 DETR : + 30 000 €

1318 Ademe : + 27 000 €

1641 Emprunt : + 3 000 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte à l'unanimité cette modification.

INFORMATIONS DIVERSES

- Suite à notre demande, NCI a prévu des caractérisations sur le site des Ets Mempontel depuis juillet. Les premiers résultats font apparaître un taux de refus encore un peu élevé (autour de 20/25 %) mais certes nettement inférieur au taux de refus de 38 % trouvé en début d'année.

- Monsieur Pille s'étonne de la présence de fut d'huile sur la déchèterie et trouve cela pas très propre.

↳ La cuve à huile présente s'est rétractée et ne contient donc plus les 600 litres minimum requis pour avoir une collecte gratuite. Il a donc été nécessaire de rajouter des fûts de 200 litres en attendant de trouver la solution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre PILLE
